

Gestion des diffusions de cours

La Direction de l'UNIL a mis en place un [cadre institutionnel](#) qui régit les conditions et les possibilités de diffusion en ligne des cours dispensés à l'UNIL. Vous trouverez toutes les informations pratiques liées à la diffusion en ligne des enseignements sur [cette page](#).

La diffusion des cours en direct et en différé est considérée comme un outil pédagogique mis à disposition des enseignant·e·s de l'UNIL.

Nous vous recommandons de consulter les directives validées par votre faculté ou par votre école en la matière si vous souhaitez demander une diffusion en direct ou en différé de votre cours pour ce semestre.

Deux options sont disponibles pour ces demandes, nous vous les présentons ci-après :

1. [Une gestion centralisée des demandes par votre faculté ou votre école](#)
2. [Une gestion des demandes individuelles à partir d'un formulaire en ligne](#)

Nous vous informons aussi que la publication des enregistrements est paramétrée sur "Non publié" par défaut, vous pouvez gérer la diffusion de vos enregistrements de manière autonome en suivant les conseils et informations donnés dans ce chapitre :

<https://wiki.unil.ch/cse/books/recunil-guide-dutilisation/page/gerer-laces-a-ses-videos>

Révision #17

Créé 1 février 2022 14:58:42 par Jean-François Van de Poël

Mis à jour 9 décembre 2025 12:22:53 par Ariane Elsig